

Préavis N° 07-2024

Demande de crédit d'étude pour recherche de partis en remplacement de la piscine du collège du Martinet à Rolle

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse dans sa séance du 12 juin 2024.

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour un crédit d'études afin d'analyser dès à présent les différentes options à envisager une fois que la piscine sera hors d'usage.

1. Préambule

Le site scolaire du Martinet à Rolle abrite depuis plus de 50 ans la piscine publique. Cette piscine est utilisée par un nombre d'acteurs importants dont l'école primaire dès la 1^P et jusqu'à la 8^P et la société Rolle Natation qui gère par ailleurs toute la partie publique.

Toutes ces dernières années, les coûts d'entretien de la piscine sont devenus très conséquents et des investissements importants ont été acceptés afin de permettre à la population et à l'école de profiter de ce lieu le plus longtemps possible.

Ces investissements ont été réalisés à la suite de l'audit mandaté par Enfance & Jeunesse sur l'état de la piscine et du bâtiment en 2019. Cet audit a été confié à un groupe d'étude composé de Bernard Pahud architectes, O-Conseil Sàrl, Tecsa et Pro-tec-ing. Conseil Sàrl.

Trois scénarii avaient été étudiés dans ce cadre :

- a. Réhabilitation légère et maintien en fonction de la piscine (durée de vie de la piscine de 5 à 10 ans).
- b. Réhabilitation complète de la piscine et installations au meilleur niveau actuel (durée de vie 20 à 30 ans).
- c. Abandon du dispositif et remplacement par des classes d'enseignement (construction d'une nouvelle piscine dans un bâtiment neuf (durée de vie de l'installation de la piscine d'environ 50 ans).

Les différents scénarii avaient également été budgétisés et le coût d'une réhabilitation complète de la piscine (avec interventions sur le bâtiment également, notamment au niveau de la structure et de la sécurité incendie) avaient été estimés à un peu plus de CHF 4'000'000.-

La conclusion générale de l'audit précisait alors :

Enfin, le scénario 3 représente le scénario d'une vision à long terme, dont la perspective d'une valorisation des volumes libérés par l'abandon de l'ensemble des installations et bassin de natation est favorable. En effet, ce scénario laisse apparaître des possibilités de valorisation du bâtiment intéressantes dans la mesure où il peut être envisagé, sous réserve d'une étude de parti ou d'avant-projet, la création de 8-10 classes en lieu et place de la piscine.

Dans ce contexte, la création d'une nouvelle piscine, à insérer dans un futur projet d'ensemble scolaire dans le district, peut être une opportunité à la fois de valoriser le Martinet B et, pour la région, de disposer d'un outil vraiment adapté à ce type d'activité sportive et de loisir.

2. Situation actuelle

Il est important pour EnJeu de pouvoir anticiper au mieux les besoins futurs des écoles.

La construction d'une nouvelle piscine ne fait pas partie des prérogatives d'Enfance & Jeunesse, qui pourtant bénéficie volontiers de telles infrastructures dans le cadre de la scolarité des élèves sur le territoire (plus particulièrement pour les élèves de 1 à 6P) qui bénéficient de cours de natation dans le cadre de l'école.

Si l'on en revient à la situation propre au site scolaire du Martinet, qui accueille des élèves de 7P à 11S, le besoin de nouvelles salles de gymnastique se fait sentir depuis de nombreuses années. En cela, les élèves de 7-8P bénéficient de cours de natation dans le cadre scolaire en remplacement des heures de sport obligatoires demandées par le Canton précisément du fait du manque de salles de gymnastique.

La priorité est donc d'envisager en premier lieu le remplacement de la piscine (le jour où elle sera hors d'usage) par une salle de gymnastique.

Aujourd'hui, l'Association souhaite pouvoir mandater un bureau d'architecture pour initier la première phase d'un mandat d'étude qui analyserait plusieurs pistes et leur faisabilité afin de permettre à l'ensemble des acteurs de faire un choix éclairé.

3. Besoins

Enfance & Jeunesse a besoin d'anticiper au mieux les diverses options réalisables en lieu et place de la piscine actuelle afin de ne pas se retrouver démunie au moment de devoir prendre des décisions rapidement. Il est impossible d'estimer aujourd'hui la durée de vie de la piscine, nous savons en revanche que nous avons déjà atteint depuis quelques années la durée de vie attendue et que nous devons nous préparer à la suite.

L'audit nous a permis de comparer divers scénarii et coûts qui nous amènent à la conclusion qu'une nouvelle piscine dans un autre lieu que le site du Martinet est la solution la plus adéquate financièrement et stratégiquement pour l'avenir.

Le mandat d'étude que propose Enfance & Jeunesse permettrait d'étudier les différentes options réalistes et de décider en connaissance de cause et hors d'une situation d'urgence de la voie la plus adéquate à suivre.

Il ne s'agit que d'une première phase permettant de choisir une orientation. Cette première étude devra être suivie d'un avant-projet dédié au choix final des autorités politiques.

Il est prévu de confier ce mandat de recherche à l'entreprise Bernard Pahud architectes, car elle a réalisé l'audit du bâtiment en 2019 et possède en interne un nombre important de documents et d'informations utiles et des connaissances qui permettront une entrée en matière plus rapide.

Dans leur offre d'honoraires, Bernard Pahud architectes et Baubüro in situ ag vont considérer les diverses mises aux normes potentielles et par conséquent un coût de l'opération potentiel d'environ CHF 7.2 millions comme hypothèse de base pour le mandat d'études.

Il faudra compter environ 2,5 mois (hors période vacances) pour traiter ce mandat.

4. Coûts et ligne budgétaire

Description	Coûts TTC
Prestations prévues dans le mandat 1. Organisation de l'étude - Calcul des coûts d'élaboration du projet - Mise sur pied de l'organisation du projet et définition des tâches - Etablissement de critères de jugement et évaluation des propositions - Proposition de recours à des professionnels spécialisés et leur coordination (consultations) 2. Recherche de partis - Collecte de données et des documents de travail nécessaires - Analyse des intentions et des besoins du mandat - Evaluation de la possibilité de réaliser l'un ou l'autre des programmes (salle de gym ou classes) - Elaboration des données manquantes (programme précis des locaux et cahier des charges) - Recherche de deux partis présentés sous forme d'esquisses - Définition des critères d'évaluation - Calcul des volumes et des surfaces selon les normes SIA - Evaluation préalable avec les services officiels (Commune, DIREN, et Monuments et Sites) 3. Coûts, financement - Estimation sommaire des coûts +/- 20% pour les 2 partis étudiés 4. Délais - Etablissement d'un calendrier général pour le projet de construction 5. Administration - Protocoles des séances de coordination avec maître d'ouvrage (2 séances EnJeu) et séance de présentation d'une séance au conseil Intercommunal	27 600,00 CHF
Honoraires ingénieurs et professionnels spécialisés consultés uniquement si nécessaire	3 000,00 CHF
Relevés précis des bâtiments et plans techniques à jour	5 000,00 CHF
Imprévu (10% + arrondi)	4 400,00 CHF
TOTAL	40 000,00 CHF

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 12 juin 2024.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis 07-2024 Demande de crédit d'étude pour recherche de partis en remplacement de la piscine du Martinet à Rolle.
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'étude de CHF 40'000.- TTC pour un mandat de recherche de partis en remplacement de la piscine du Martinet à Rolle.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer ce crédit d'étude.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 15 avril 2024.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente

Enfance & Jeunesse



Isabelle Houmard
Directrice